



3
2

Florence le 1^{er} Février 1869

Au - 20/21
5 - 2.69
W.

Au Conseil fédéral Suisse
à Berne

Monsieur le Président

Je vous ai envoyé le 27 écoulé le Rapport de la Commission de la Chambre des Députés sur le traité de commerce.

Le traité a été discuté Jeudi et Vendredi; il a été adopté au scrutin ouvert à la fin de la séance de Vendredi après une discussion très vive où les attaques sont parties principalement des députés de Gênes et de Turin. Mais pour la votation au scrutin secret la Chambre fut trouvée n'être pas en nombre ni ce jour-là ni le lendemain Samedi; ce n'est qu'aujourd'hui qu'on put y procéder, vers les trois heures de relevée. 199 membres étaient présents, 164 ont voté pour l'adoption, 33 contre, 2 se sont abstenus.

Il est douteux que le Sénat puisse s'en occuper au



premier jour, une convocation pendant ces derniers jours de Carnaval étant d'un résultat problématique.

J'ai conféré aujourd'hui même avec le Directeur Général des Affaires Etrangères concernant les corrections aux articles 6 et 13, et voilà ce qu'il m'a dit: "les traités doivent être insérés tout au long dans l'acte de ratification, moi je les ferai copier et insérer d'après le texte corrigé, — si la Chancellerie fédérale en fait autant de son côté la publication pourra se faire de même et il n'y paraîtra ni errata ni corrections." Cette affaire est donc arrangée.

Vous aurez remarqué le ton amical qui domine dans le rapport de la Commission. On peut dire que le même ton a également dominé la discussion, même chez les adversaires du traité.

J'ai l'honneur de vous envoyer le compte-rendu des séances des 28 et 29 Janvier de la Gazette officielle dans lequel les discussions sont littéralement rapportées, afin que s'il y a lieu le Département du Commerce et des Pêches puisse me faire parvenir des rectifications ou des informations pour la discussion qui doit encore avoir lieu au Sénat.

Le Comité de la Société Industrielle de Turin entre autre

avais fait distribuer à la Chambre une brochure contre le
 traité que je n'ai pu me procurer.

Je dois vous faire remarquer que dans mon télégramme
 d'aujourd'hui il faut remplacer "Samedi" par le mot "Vendredi".

Agreez, Monsieur le Président, l'assurance de
 ma haute considération.

J. B. Poda

Autrag an den Bundesrath.

Der Inhalt gegenwärtiger Vorzüge gibt zu
 keiner Befreyung Anlaß, daher das Handels- und
 Zollvertragsbuch unverändert, einfach ad acta zu legen.
 Bern, den 6. Februar
 1869

Der Regierungsrath

Rath

